

LE NOM PROPRE DANS LES SAUTERELLES DE PATRICE KAYO : ECRITURE D'UNE CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Pierre, FOTUE WAMBO

Université de Yaoundé I

pierrefotue@yahoo.fr

Résumé

À rebours de la conception théorique qui appréhende le nom propre comme une entité vide de sens, ce travail vise à montrer qu'il peut dans un texte remplir une fonction éminemment sémantique. Ainsi posé, le problème de la production nominale du sens vise essentiellement deux objectifs : d'une part, montrer que l'acte de (dé)nomination, quelque soit son contexte, n'est jamais un acte gratuit et, d'autre part, que l'emploi du nom propre en discours est le résultat de mécanismes à divers niveaux (syntaxique, lexical...) qui induisent un processus interprétatif pouvant déboucher sur la construction d'un sens. C'est alors qu'intervient la praxématique qui se présente comme cadre méthodologique d'un travail structural fondé sur la production du sens. Cette sémiotique ou mieux, cette linguistique de la signifiante voit dans le nom propre un matériau signifiant qui prend en compte des données liées à l'histoire, la culture, la géographie... Une étude anthroponymique et toponymique menée dans Les Sauterelles de Patrice Kayo nous fait comprendre que les constructions syntaxiques du nom propre ainsi que ses formes sémiotiques conduisent inéluctablement à lire en lui des savoirs sur la culture ou la communauté dont il est le produit. Les noms propres in fine s'interprètent alors comme un prétexte auctorial à l'expression et à la construction d'une identité culturelle.

Mots-clés : *nom propre, sens, praxématique, identité.*

Abstract

Contrary to the theoretical conception which considers the proper name as an entity that has no meaning, this work wants to show that it can have a very semantic function in a text. Thus posed, the problem of the nominal production of meaning has above all two objectives: first, to show that the act by which one names is never a gratuitous act. And then, to show that the use of proper name in discourse is the result of mechanisms (syntactic, lexical, etc.) that involve a process of interpretation that can conduct to the production of meaning. This is where praxematics comes in, presenting itself as the methodology of a structural work based on the production of meaning. This semiotics or linguistics of significance finds in the proper name a signifying material which considers data relating to history, culture, geography... An anthroponymic and toponymic analysis carried out in Les Sauterelles by Patrice Kayo makes us understand that the syntactic constructions of the proper names as well as its semiotic forms inevitably lead to finding in it knowledge about the culture or the community of which is the product. Proper names are finally interpreted as a pretext for the author to express and construct a cultural identity.

Key words: *proper name, meaning, praxematics, identity.*

Introduction

Si pour certains la nomination est l'acte de nommer, c'est-à-dire « attribuer un nom à une [entité] » (Lyons, 1978 : 177) ou à une personne, on pourrait considérer cette opération d'une manière générale comme celle de la catégorisation d'un morceau de l'univers. Le nom propre a suscité bien souvent de la controverse quant à son contenu sémantique ou pas. S'il a été marginalisé par la linguistique structurale, il a trouvé peu à peu de la place au sein d'une sémantique qu'on peut qualifier d'interprétative. En effet, la conception de la langue par Saussure ne pouvait que l'exclure : « sur le plan sémantique, le nom propre dévie doublement du modèle saussurien du signe : d'une part, son signifié ne correspond pas à un concept ou image mentale stable dans la langue et d'autre part, on ne peut pas définir sa valeur dans un système de signes » (Gary-Prieur, 1994 : 3). Cependant, les théories de l'énonciation ont contraint les linguistes à revoir leur position par rapport au nom propre. Ainsi, Kripke considère le nom propre comme un « désignateur rigide », c'est-à-dire dépourvu de sens. Georges Kleiber a vu dans le nom propre ce qu'il appelle « le prédicat de dénomination », une formule médiane entre l'asémantisme et le descriptivisme (surcharge sémantique) du nom propre. Le nom propre se présente ainsi comme un signe linguistique susceptible d'interprétation en fonction de son emploi contextuel. C'est pourquoi dans notre texte d'analyse il ne doit pas être considéré comme un simple acte de baptême mais bien plus comme un catalyseur à la problématique identitaire car « le nom propre se trouve au cœur des problématiques de l'individu et de l'identité » (Gary-Prieur, 1994 : 3). Il faut entendre par identité ici « l'ensemble de significations apposées par des acteurs sur une réalité physique et subjective [...] de leurs mondes vécus » (Mucchielli, 2013 : 10) Quels sont alors les mécanismes linguistiques dont se sert le texte de Kayo pour faire dire au nom propre l'identité ? Nous tenterons une réponse à cette question en organisant notre propos en trois temps : d'abord, nous présenterons le cadre théorique de nos analyses, ensuite, nous examinerons les différentes constructions syntaxiques du nom propre, puis nous terminerons notre étude par les formes sémiotiques et la transparence sémantique des noms propres dans *Les Sauterelles* de Patrice Kayo.

Du cadre théorique

1-La praxématique

Le cadre théorique d'un tel sujet est celui que requiert un travail structural fondé sur la production du sens. Nous convoquerons donc la praxématique comme théorie et méthode d'analyse. La praxématique est une sémiotique en tant qu'elle se définit comme une « théorie de la production de sens en langage, autrement dit, comme une linguistique de la signifiante » (Barberis *et al.*, 1989 : 29). C'est à Montpellier, au début des années 70, que la praxématique a progressivement établi ses fondements, au fil d'un séminaire d'analyse textuelle animé par R. Lafont. Ses propositions principales ont été synthétisées par ce dernier dans *Le Travail et la langue* paru en 1978.

La problématique de la praxématique s'est construite au fur et à mesure de son parcours épistémologique et théorique. Tout est parti de la remise en cause des postulats du structuralisme. En effet, le structuralisme avait conçu le signifié comme étant immanent au texte. La praxématique opte au contraire pour une perspective inverse : il ne saurait y avoir de signifié immanent ; il n'existe que des outils linguistiques dont seule l'actualisation par un sujet est productrice de sens (Barberis *et al.*, 1989 : 31). L'analyste est de la sorte prévenue de la trop fréquente illusion d'un sens immanent, « déjà-là », scellé dans l'écrit.

Comme autre postulat structuraliste, la communication. Elle était considérée comme la transmission d'un message d'un émetteur à un récepteur selon le célèbre schéma jacobsonien de la communication. Or, la praxématique s'est retrouvée dans l'impossibilité d'admettre une représentation de la communication linguistique selon un schéma linéaire et symétrique où des signes circulent, sans restes, entre un émetteur et un récepteur. Les fréquents malentendus, les ajustements constants des échanges langagiers montrent que le sens n'est pas transmis par des procédures automatiques d'encodage et de décodage. Il est l'aboutissement de procès complexes, le résultat d'un travail effectué à l'émission comme à la réception par des sujets linguistiques (Barberis *et al.*, 1989 : 32).

L'une des conséquences est que, puisque la production de sens n'est saisissable que dans son effective réalisation, la praxématique se reconnaît pour une linguistique de la parole. Elle s'applique à analyser les

pratiques langagières dans l'ensemble de leurs déterminations — autant que faire se peut — et s'installe ainsi dans le champ dévolu d'ordinaire à la sociolinguistique (Barberis *et al.*, 1989 : 32). C'est ainsi que la praxématique s'affirme matérialiste. C'est-à-dire que le langage lui-même ne cesse dans ses fonctionnements d'attester son rapport au réel. Ce point essentiel peut être abordé de diverses façons : à travers l'ancrage de la parole dans l'espace et le temps, à travers l'inscription du sujet dans son discours, ou bien à travers la construction du sujet dans l'acquisition du langage (Barberis *et al.*, 1989 : 34)

Le praxème « est l'unité pratique de production de sens » (Lafont, 1978 : 29) que la praxématique substitue au signe. À contre-courant de l'usage établi, la praxématique ne renvoie pas le référent à l'extralinguistique mais en fait une composante du fonctionnement du langage. Une véritable dialectique régit en fait la relation du réel à sa représentation en langage ; et ce sont les appréhensions pratiques du réel, les praxis techniques et sociales éprouvées dans le vécu existentiel, que l'homme verse au langage. Ce sont elles qui font sens, sous forme de programmes actualisés en discours [...] de sorte que la polysémie est l'état naturel du langage et que le fonctionnement monologique ne peut résulter que d'un réglage, au terme d'un processus de sélection parmi les potentialités signifiantes capitalisées par le praxème. Aussi parler de travail du sens, c'est désigner l'objet même de la praxématique : la signifiante dans sa productivité (Barneris *et al.*, 1989 : 35).

2-Praxématique et nom propre

La démarche fondamentale ici repose sur la production du sens par le nom propre. D'après la conception traditionaliste, le nom propre se contenterait de désigner dans un acte d'énonciation donné, un individu spécifique, sans porter trace de son sens originel, et sans produire non plus un sens nouveau. Or, les réflexions récentes de la praxématique nous amènent à penser que cette définition doit être révisée, et qu'on voit apparaître dans le nom propre, comme dans les autres praxèmes, un processus de signifiante. On peut ainsi observer dans le cadre de notre corpus que la toponymie et l'anthroponymie reposent sur des liens de causalité avec les structures sociales, culturelles, linguistiques, historiques ou mentales qui les génèrent, et leur fonctionnement lexicosémantique met en évidence les relations qui se tissent entre « pratique de l'espace,

pratique langagière et pratique sociale » (Dorier-Apprill et Van Den Avenne cités par Tsofack, 2006 : 101). Et même en admettant que le nom propre tende à se dépouiller de son sens premier, doit-on en déduire qu'il peut demeurer, dans ses emplois en discours, vide de sens ? C'est oublier que tout matériau signifiant s'offre comme support à la signification (Barberis *et al*, 1989 : 37). Ainsi, dans une perspective praxématique, on ne peut plus réduire le nom propre à une simple forme linguistique dépourvue de sens, mais à une entité qui prend en compte et restitue des données liées à l'histoire ou à la culture d'un peuple (Tsofack, 2006 : 103).

L'objectif escompté ici sera donc de montrer dans, la perspective d'une linguistique de la production de sens, les liens qui se tissent dans *Les Sauterelles* de Patrice Kayo entre la nomination, la praxis sociale (histoire des peuples, pratiques culturelles) et la praxis linguistique (histoire et vie des langues). Il s'agit en somme d'une démarche heuristique qui se veut le carrefour entre la sociolinguistique, l'histoire, la géographie...

Constructions syntaxiques du nom propre

La marginalisation du nom propre par les linguistes a eu pour effet de le laisser entre les mains des logiciens pour qui le nom propre est seulement le moyen le plus fréquent de se référer à un objet singulier. Or, l'objet du linguiste ne devrait pas se confondre avec celui du logicien. Pour celui-ci en effet, le nom propre ne saurait avoir de sens. C'est un « désignateur rigide » (Kripke cité par Gary-Prieur, 1994 : 15) « vide de sens » (Mill cité par Gary-Prieur, 1994 : 16). Cette perception du nom propre a influencé les linguistes qui se sont appesantis sur la dimension lexicale du nom propre, le limitant ainsi aux emplois déclarés typiques. Or, dans le cadre d'une sémantique du nom propre, il est davantage intéressant de convoquer une approche du nom propre qui tienne compte des théories de l'énonciation. En ce sens, l'évolution de la linguistique permet d'appréhender cette partie du discours dans sa dimension syntaxique. C'est pourquoi nous étudierons ici les constructions syntaxiques du nom propre.

A la lecture de ce recueil de nouvelles de patrice Kayo, l'on est d'emblée frappé par l'abondance des noms propres, qu'ils soient des anthroponymes ou des toponymes. Leurs différentes évocations laissent

lire en filigrane une catégorisation syntagmatique. Ce constat nous amène à les décrire selon qu'ils sont employés sans ou avec déterminant.

3-Le nom propre employé sans déterminant.

Même si cela paraît une évidence, il importe de signaler que notre corpus présente une grande majorité de noms propres employés sans déterminant. Il convient ici de distinguer la construction référentielle de la construction non référentielle du nom propre.

3-1-La construction référentielle

C'est la construction spécifique du nom propre grâce à laquelle on le distingue du nom commun et où il « manifeste sa propriété d'autodétermination » (Garry-Prieur, 1994 : 68). Les exemples suivants illustrent ce type de construction :

1. « **Yambouon** trônait à son bureau » (L.S. : 6)
2. « **Toukam** était la fille ainée du chef » (LS : 36)
3. « **Kamga Mafogue** sentit que le jour n'était plus loin » (LS : 46)
4. « **Fotso Masudom** donna alors une de ses filles » (LS : 48).
5. « Ils se rendirent à **Bansoa** » (LS : 42)
6. « Il dut partir s'établir à **Baleng** » (LS. : 43)
7. « ...l'enseignement de **Fala** » (LS : 34)
8. « Le chef de **Bamendjou** se mit à lui faire une cour assidue » (LS. : 43)

Les noms propres de ces exemples sont rattachés à leurs référents initiaux. (« Le référent initial d'un nom propre dans un énoncé est l'individu associé par une présupposition à cette occurrence du nom propre en vertu d'un acte de baptême dont le locuteur et l'interlocuteur ont connaissance » (Gary-Prieur, 1994 : 29). Ils se présentent ainsi comme des termes simples, dont le remplacement par un nom commun serait sémantiquement impossible. Dans les quatre premiers exemples, ils sont seuls sujets de leurs prédicats respectifs. Les deux premiers particulièrement (1et 2) soulignent une construction typique du nom propre. Dans les exemples 3 et 4, on a affaire à une juxtaposition de noms propres dans laquelle le premier désigne le nom de l'individu et le second son nom de famille. Ces deux noms juxtaposés sont évidemment dissociables sans que chacun ne cesse de renvoyer à leur référent initial

commun. Dans les exemples 5 et 6, on fait face à l'un des emplois les plus courants du toponyme qui consiste à le mettre en position de complément circonstanciel de lieu. Le locuteur évoque ici les référents Bansoa et Baleng dans leur totalité. Dans le 7 et le 8, l'anthroponyme Fala et le toponyme Bamendjou sont en position de complément déterminatif.

3-2-La construction non référentielle

Ce type de construction n'est pas spécifique au nom propre car on peut bien trouver un nom commun dans le même emploi. Dans ce cas, le nom propre sert non plus à référer mais plutôt à caractériser. Les exemples ci-dessous illustrent cela.

9. « L'honorable **Kouebou** allait souhaiter la bienvenue » (L.S. : 9)

10. « Le chef **Takamto**, qui venait de succéder... » (L.S. : 46)

11. « Le chef supérieur **Tamgoua** est mort » (L.S. : 69)

12. « La nouvelle se rependit dans le village **Ladjo** » (L.S. : 22)

13. « Il faisait face aux quartiers **Dja** et **Houa** » (L.S. : 34)

14. « Il nomma deux ministres du quartier **Hiala** » (L.S. : 46)

A l'observation, on fait ici face à une construction syntagmatique de type N_1N_2 dans laquelle le premier nom est un nom commun et le deuxième un nom propre. La caractérisation qu'opère le nom propre ici s'observe dans la relation d'identification qu'il entretient avec le premier nom. En effet, le nom propre ici sert, en corrélation avec l'article défini, à délimiter le référent du premier nom comme le ferait un adjectif ou une subordonnée relative (l'honorable, le chef, le village, les quartiers dont nous parlons). Il joue donc un rôle non plus référentiel comme en 1.1. Mais purement déterminatif qui de ce fait lui attribue un « sens dénominatif » (Kleiber, 2016 : 30).

On le voit, même en l'absence de déterminant, le nom propre demeure apte à qualifier puisque, comme nous l'avons montré, dans son emploi non référentiel, il fonctionne parfaitement comme un adjectif épithète ou comme une subordonnée relative, même si son fonctionnement prédicatif diffère de celui du nom commun : « un nom propre caractérise toujours par le biais d'une identification au référent initial » (Gary-prieur, 1994 : 94). Toutefois, le nom propre peut aussi être employé avec un déterminant.

4-Le nom propre employé avec déterminant

Même si le nom propre s'emploie de manière spécifique sans déterminant, il convient de remarquer que dans notre corpus, il se construit aisément avec le déterminant, fonctionnant ainsi comme un nom commun. Une observation attentive nous permet de remarquer qu'il s'emploie dans ce cas de préférence avec l'article défini qui « présente avec [lui] une si grande affinité sémantique » (Gary-Prieur, 1994 : 96). Observons plutôt :

15. « La jeune **Mandinko** prit le chemin » (L.S. : 19)

16. « La pauvre **Féguem** se retournait » (L.S. : 41)

17. « Son mari, le sceptique et entêté **Tagne Tétó** » (L.S. : 42)

18. « Le distrait **Nofé** s'occupait à regarder les nuages » (L.S. : 42)

19 « Le vieux **Tomgom** sortit » (L.S. : 49)

20 « Le brave **Fossi Jacob** bondit » (L.S. : 69)

Ce qu'on constate c'est que ces noms propres sont employés avec un article défini suivi d'un adjectif qualificatif. Il s'agit d'une expansion nominale antéposée où l'adjectif qualificatif comporte une valeur purement descriptive en ceci qu'elle renseigne sur la nature même du référent initial que représente le nom propre. Ainsi, « le distrait *Nofé* » (18) dit tout simplement que *Nofé* est, par nature, quelqu'un de distrait. La postposition de l'adjectif donnerait une tout autre interprétation. Cependant, c'est davantage le rôle de l'article défini qui intéresse dans cette construction. Il convient de remarquer qu'il justifie bien la position référentielle du SN (Syntagme Nominal). Il est par exemple impossible de dire « Jeune *Mandinko* prit le chemin » (15) ou encore « Son mari, sceptique *Tagne Tétó* » (17). Il faut l'article défini qui devient donc « indispensable à la fonction référentielle d'un SN composé d'un nom propre et d'un adjectif antéposé » (Jonasson cité par Gary-Prieur, 1994 : 121). Son association avec l'adjectif qualificatif n'est pas un hasard. En effet, puisque l'adjectif désigne une propriété caractérisant typiquement le référent du nom propre et désignant pour ainsi dire un savoir partagé entre les interlocuteurs, cet article se constitue donc comme un anaphorique renvoyant à cette connaissance partagée. Ainsi donc, « le brave *Fossi Jacob* » (20), c'est *Fossi Jacob* que nous connaissons bien pour être de nature brave. C'est donc davantage un rôle sémantique plutôt que syntaxique que joue ici l'article défini.

On le voit, le fonctionnement du nom propre dans un SN dont il est la tête dépend du mode de combinaison sémantique qu'il entretient avec les autres constituants du SN. Le rôle des constituants voisins dans le SN est fortement influencé par le fait que le nom propre à lui seul peut référer étant donné son rapport étroit avec le référent initial.

Formes sémiotiques et transparence référentielle

Les dénominations de notre corpus se présentent sous des formes sémiotiques variées tant d'un point de vue lexical que d'un point de vue sémantique. Qu'il s'agisse des toponymes ou des anthroponymes, ils véhiculent à travers leurs formes et même leur étymologie, un ensemble d'informations relatives à l'histoire et à la culture, toutes choses qui sont autant de marqueurs identitaires. Ces informations peuvent s'appréhender à travers leurs structures lexicales ainsi que leur transparence référentielle.

1-Structures lexicales

Une grande majorité des noms propres issus de notre corpus est le résultat d'une formation métaplastique, c'est-à-dire qu'ils sont « constitués dans la plupart des cas des particules significatives : un préfixe désignant quelque chose et un radical issu d'une dénomination particulière (sociale, géographique ou historique) » (Tsofack, 2006 : 104). Au niveau étymologique par exemple, la plupart des noms propres auxquels nous avons affaire sont formés d'un préfixe qui renseigne sur l'origine, les populations ou la langue des référents auxquels ils se rattachent. Nous avons d'abord les noms formés à partir du préfixe *ba* qui signifie chez les Bamiléké « les gens de quelque part, d'un endroit précis » :

21. « Sa mère était la fille du chef de **Bayangam** » (L.S. : 36)
22. « Le chef invita ses homologues de **Batoufam**, de **Bangangté** et de **Bameka** » (L.S. : 36)
23. « Le chef de **Bansoa** envoya fouiller Nofé à **Bahouan** » (L.S. : 43)
23. « Il mourut [...], de retour d'une expédition à **Bafang** » (L.S. : 37)
24. « Il dut partir s'établir à **Baleng** » (L.S. : 43)
25. « Le chef de **Bamendjou** se mit à lui faire une cour assidue » (L.S. : 43)

26. « Dès que le mage se fut fixé à **Bandjoun** » (L.S. : 47)

Ces toponymes désignent, du point de vue de ce qu'on pourrait appeler le réalisme fictionnel, des villages bamiléké de la région de l'Ouest Cameroun. *Bayangam* par exemple est issu de « *yongam* » (qui a vu les sauterelles), nom donné ainsi à ceux qui les premiers ont aperçu les sauterelles. *Bahouan* vient de *wang*, déformation lexicale de « *weing* » dérivé de « *weintche* » (« éviter » en ngemba), ce qui donne littéralement « les gens qui évitent » ou « les gens qui fuient les problèmes ». *Baleng* quant à lui vient de « *leng* » qui signifie « viser », nom donné à ce peuple en raison de leurs nombreuses guerres de conquêtes. *Bamendjou* vient de « *Mundzwo* » qui signifie « les gens de petit malheur », nom donné par un prince Baham. *Batoufam* vient de « *Tswe-Fam* » (en haut de *Fam*) car la case de son fondateur était située en haut de *Bandrefam*. *Bandjoun* vient de « *La'djo* » (en gwomala' « la terre de gens qui achètent) car le fondateur de ce village achetait tout ce qu'il voyait pour rendre sa chefferie puissante. *Bansoa* lui, vient de « *Soa* » qui signifie en langue locale « la sorcellerie, la magie » car ce village aurait été fondé par des gens réputés dans la magie. *Bangangté* viendrait de « *Gha'ntua* » qui signifie en Medumba « qui refuse de se soumettre » car les fondateurs de ce peuple refusaient de se soumettre aux Bamoun. *Bafang* viendrait de « *Fa'* » ou « *Mfat* » qui signifie « frère ». Quant à *Bameka*, ce nom viendrait de « *Me Ka* » c'est-à-dire « enfant de *Ka* » car le premier chef s'appelait *Ka* c'est-à-dire « qui se promène, ceux qui se promènent »

On comprend donc que les noms propres de notre corpus, notamment les toponymes, à travers leur formation par préfixation témoignent « de la réalité socio-historique des peuples, facteur d'identités multiples en même temps qu' [ils] spécifient et singularisent un lieu déterminé soit par ses qualités physiques, soit par ses déterminations biologiques » (Tsofack, 2006 : 107). Si morphologiquement les noms propres ne sont pas innocents, ils ne le sont davantage sémantiquement.

5-La transparence sémantique des noms propres

Les noms propres du texte de Kayo ne sont pas le fruit du hasard car il existe bien une corrélation entre leurs modes de formation et l'univers référentiel auquel ils renvoient. De ce point de vue, ils sont sémiologiquement fondés « sur un lien de causalité qui trouve à l'origine des sens socialement réglés qui s'établissent dans le couplage du

(dé)nommant/désignant au désigné/ (dé)nommé, le réel extralinguistique » (T'sofack, 2006 : 107). En clair, ces noms propres ont une signification qu'il importe de trouver, signification qui peut avoir une base socioculturelle ou événementielle.

5-1-Les noms à base socioculturelle

Il s'agit des noms que l'on donne à l'individu sur la base de la culture ou des coutumes

27. « Le quartier Nylon où Mami **Magne** tenait un bar » (L.S. : 29)
28. « Son mari, le sceptique et entêté **Tagne Tétó** » (L.S. : 42)
29. « Le chef **Fotso** avait été informé » (L.S. : 33)
30. « On parlait de la conversion de la reine **Toukam** » (L.S. : 36)
31. « Le brave **Fossi** Jacob bondit » (L.S. : 69)
32. « Son père apprit que [...] **Fenkam** s'appelait déjà Elie » (L.S. : 36)

Dans le 27 et le 28 nous avons des noms que l'on reçoit non pas à la naissance, mais si et seulement si l'on a donné naissance à des jumeaux. Dans ce cas la radical « *gne* » désigne le jumeau, tandis que « *Ta* » désigne le père et « *Ma* » la mère. On appellera donc « *Tagne* » le père et « *Magne* » la mère des jumeaux. Ces noms viennent ainsi s'ajouter aux patronymes des concernés. A propos justement des jumeaux en pays bamiléké, le premier dans l'ordre d'arrivée reçoit un nom royal commençant par « *Fo* » (roi). C'est le cas de *Fotso* (29), *Fossi* (31) et même *Fokam* dont *Fenkam* (32) est une variante. On peut en avoir d'autres comme *Fotué*, *Foba*, *Fochié*, *Fotio*... le second dans l'ordre d'arrivée, lui, portera un nom prélevé dans un répertoire de noms se terminant par « *gne* » qui signifie « Jumeau » (*Tuemgne*, *Gamgne*, *Nghomgne*...). Dans le 30, nous avons un nom, *Toukam* qui est automatiquement donné au premier enfant du roi né après les neuf mois d'initiation au *La'akam* (lieu d'initiation des rois bamiléké) et qui signifie « Trophée du *La'akam* ».

5-2-Les noms à base honorifique.

Nous rangeons sous cette bannière les noms qui par leur formation et leur étymologie désignent un titre dans la nomenclature sociétale d'où ils sont issus. Les exemples suivants en sont très évocateurs :

33. « Les tourments du roi **Kamga** » (L.S. : 33)
 34. « Il nomma même deux ministres : **Dzupiap, Dzuchie** (L.S. : 46)
 35. « On t'appellera désormais **Fochié** » (L.S. : 46)
 36. « Le brave **Fossi** Jacob bondit » (L.S. : 69)
 37. « Le chef [...] qui devait succéder à **Fotsing** décida » (L.S. : 46)

Ces noms sont formés à partir des particules qui à elles seules traduisent un titre honorifique. C'est le cas dans 35, 36 et 37 où « *Fo* » signifie « Chef ». Même si les enfants ainsi baptisés ne sont pas tout-à-fait des chefs, leurs noms y renvoient tout au moins. Dans le nom *Kamga* (33), nous avons affaire à la particule « *Kam* » qui veut dire « Notable ». Sur cette base, on peut avoir d'autres noms comme « *Kamma* », « *Kamgain* », « *Kamsu* »... Dans le 34, *Dzupiap* et *Dzuchie* sont formés à partir de la particule « *Dzu* » qui signifie littéralement « successeur ».

2-2-Les noms à base événementielle

Certains événements sociaux et familiaux marquent de leur empreinte la vie de certaines familles (succès scolaire, naissance, décès, handicap mental ou physique...), ce qui fait que certains parents ne manquent pas de traduire ces situations dans les désignations onomastiques. Jugeons-en par ces illustrations :

38. « Le chef Fotso **Magouon**[...]demanda » (L.S. : 47)
 39. « Il nomma même [...] **Tagatio** » (L.S. : 46)
 40. « Le vieux **Tomgom** sortit » (L.S. : 49)
 41. « Le chef supérieur **Tamgoua** est mort » (L.S. : 69)
 42. « Yambouon Jean-de-Dieu fils de **Ndakué** » (L.S. : 23)

On peut observer que le nom traduit ici la générosité à travers « *Magouon* » qui veut littéralement dire « Mère du peuple » en gwomala. Ce nom serait donc donné à un enfant en raison de la générosité débordante de sa mère envers tout le monde. On peut aussi remarquer la force, la bravoure, la fierté à travers « *Tagatio* » qui veut littéralement dire « Je suis fort ». Un parent donc qui est sorti vainqueur de multiples épreuves donnera ce nom à son nouveau-né pour se rappeler sa bravoure. Toujours en gwomala, « *Tomgom* » « Tiens à ta parole ». Très souvent, dans les temps anciens, il arrivait que des parents amis ou membre d'une confrérie concluent des arrangements ou des pactes entre eux au nom de leur progéniture à venir. Pour donc traduire cet engagement, il n'était pas rare qu'un parent baptise ainsi son enfant pour

dire « je tiendrai à ma parole ». « *Tamgoua* » est, toujours en gwomalà, un nom venu du domaine de la chasse. Il désigne l'attitude d'un chasseur qui jette (« *gva* ») le gibier qu'il a pourtant abattu (« *tam* ») au lieu de le consommer. L'attitude décrite ici est donc celle de la négligence que le parent reproche peut-être à un proche ou à lui-même. Enfin, « *Ndakue* » qui signifie littéralement « ramasseur de bois » est un pseudonyme que l'on donne au gendre. Il a en effet pour devoir de ramasser du bois pour réchauffer ses beaux-parents. Un parent peut donc donner ce nom à son enfant pour magnifier l'excellente relation qu'il entretient avec son gendre.

On le voit, l'usage des noms propres dans notre corpus, sur la base de leurs formes lexicales, cache mal des motivations qui sont d'ordre sémantique et référentiel. Ces motivations, nous le constatons bien, prennent leurs sources dans les modes de pensée, d'être et d'agir des peuples d'où sont issus ces noms, notamment les peuples bamiléké. Ce faisant, elles entraînent la langue dans une aventure où formes sémiotiques et construction identitaire vont de paire.

Conclusion

L'objectif de cette étude était de montrer dans, la perspective d'une linguistique de la production de sens, les liens qui se tissent dans *Les Sauterelles* de Patrice Kayo entre la nomination, la praxis sociale (histoire des peuples, pratiques culturelles) et la praxis linguistique (histoire et vie des langues). Au total, malgré la dépendance de son fonctionnement au mode de combinaison qu'il entretient avec les autres éléments du SN, le nom propre conserve une certaine autonomie eut égard à son rapport étroit avec le référent initial. Mais surtout, à partir de sa structure morphosémantique, nous avons vu que le nom propre chez Kayo est motivé par l'environnement socioculturel qui le génère. Il se fait ainsi le reflet patent d'un « construit humain » (Muchielli, 2013 : 7) fondé sur la langue ou le dialecte local qui à son tour est le véhicule de la coutume, de l'honneur et des valeurs telles que la générosité, la fécondité, la parole donnée...

Références bibliographiques

- Barberis Jeanne Marie et al** (1989), « La praxématique », <https://doi.org/10.7202/500868ar>, consultée le 16 mars 2022.
- Gary-Prieur Marie-Noëlle** (1994), *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF.
- Kayo Patrice** (1986), *Les Sauterelles*, Yaoundé, CLE.
- Kleiber Georges** (2016), « Noms propres : dénomination et catégorisation » in *Langue française*, dirigé par Nicolas Laurent, Paris, Armand Colin.
- Lafont Robert** (1978), *Le Travail et la langue*, Paris, Flammarion.
- Lyons John** (1978), *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse, Col. « Langue et langage ».
- Mucchielli Alex** (2013), *L'Identité*, Paris, PUF.
- Tsofack Jean-Benoît** (2006), « (Dé)nomination et constructions identitaires au Cameroun » in *Cahiers de sociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.